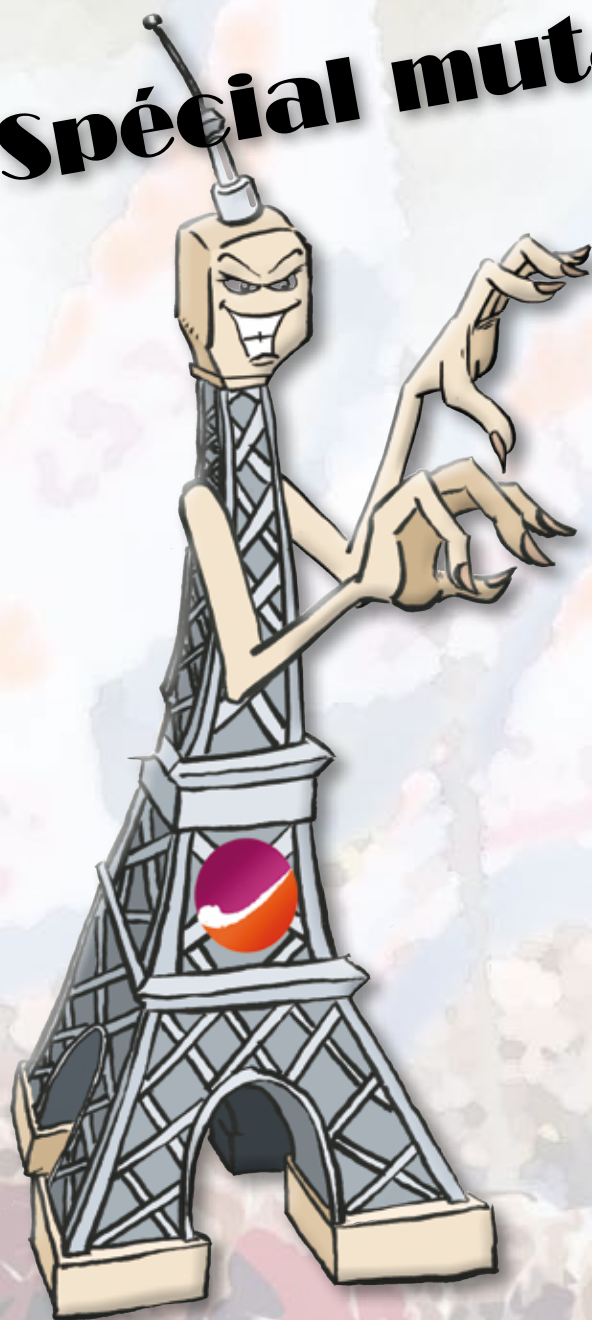


LA GRIFFE

Le journal de votre section syndicale
Solidaires Finances Publiques Paris



Spécial mutations



2019 : La fin des garanties !

Comme chaque année cette Griffe spéciale mutations a pour but de vous aider dans un exercice toujours délicat, complexe et extrêmement personnel : la demande de mutation.

Ce journal est quelque part un collector puisque l'année 2019 est celle de la mise à mort de toutes les règles et garanties en matière de mutation.

En effet comme nous l'avions annoncé en temps utile notre Directeur Général : Bruno Parent, poursuivant son œuvre de démolition de la DGFIP a en concertation avec lui-même rédigé de nouvelles règles totalement restrictives qui suppriment de fait l'ensemble des garanties dans nombreux de domaines et tout particulièrement celui des mutations. Pour lui, les règles sont trop protectrices pour les agent.e.s de la DGFIP et donc il faut que le balancier reparte de l'autre côté supprimant ainsi toutes règles discutées et comprises de tous!

Exit les RAN (résidence d'affectation nationale), déjà passablement écornées les années précédentes avec de nombreuses fusions, exit la possibilité de muter chaque année, exit l'affectation la plus précise possible. En 2020 soit le prochain mouvement de mutation après celui-ci, l'affectation nationale ne sera plus prononcée à la résidence et à la structure mais au département avec y compris pour Paris la suppression du zonage (754, 755, 756...).

Une fois cette affectation au département prononcée les agents et les agentes seront livrés au bon vouloir de chaque numéro 1 départemental et à la sacro-sainte règle de la nécessité de service. De plus, arrivant sur le département, ils passeront après les demandes de mutations locales des agents déjà en poste sur celui-ci.

Les «miettes» et les postes ultra déficitaires que tout le monde fuit leur seront alors accessibles ! Le grand mercato de l'affectation est ouvert !!!

Cette année 2019 est d'autant plus particulière que dès ce mouvement 14 départements ou directions vont préfigurer ce grand chambardement, pour ces directions la seule ligne disponible sur le logiciel SIRHIUS Mutations sera : Département (ex DDFIP HERAULT). Vous trouverez d'ailleurs à l'intérieur du journal leur liste exhaustive.

Cette griffe a vocation à vous aider dans la rédaction de vos demandes de mutation et cela pour toutes les résidences, structures et arrondissements parisiens.

En parallèle Solidaires Finances Publiques tant au plan national que local poursuivra son combat contre la mise en œuvre de ce chantier de démolition de l'ensemble des règles protectrices pour tous et toutes.

Au moment où vous lirez ces lignes, les permanences mutations de Solidaires Finances Publiques auront débuté.

La demande de mutation n'est jamais un exercice facile, aussi les militant.e.s de Solidaires Finances Publiques, dont vous trouverez les coordonnées en dernière page, sont à votre disposition pour une aide, un conseil, une écoute.

Une permanence téléphonique est également à votre disposition au Bureau National de Solidaires Finances Publiques au 01.44.64.64.01.

Toutes les infos sur Solidaires Finances Publiques.org

Pense à nous envoyer ta demande recto verso **VALIDÉE** par ta RH, ainsi que tes coordonnées téléphoniques (portable, bureau) et les justificatifs éventuels



A TON CORRESPONDANT.E OU AU BUREAU NATIONAL :

- par courriel :
mutation@solidairesfinancespubliques.org
- soit par courrier :
Solidaires Finances Publiques, Mutations,
Boite 24, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS



Tu peux également contacter le Bureau National au 01 44 64 64 01

Nous t'invitons à parcourir l'espace «mutations»
sur le **SITE** de Solidaires Finances Publiques
www.solidairesfinancespubliques.org

The screenshot shows the website interface with the following elements:

- Header:** Logo "Solidaires Finances Publiques" on the left, and navigation links "LE SYNDICAT", "VIE DES AGENTS", "VIE DES SERVICES", "VIE INTERNE" in the center. On the right, there are icons for "MON ESPACE", a search icon, and a mail icon.
- Navigation:** A horizontal menu with "TOUTES CATEGORIES" (highlighted in orange) and "CATÉGORIE A", "CATÉGORIE B", "CATÉGORIE C".
- Content List:**
 - LISTE DES RAN
Liste des Résidences d'Affectation Nationale 2018
 - SITES IDF
Sites d'Ile de France (Janvier 2018)
 - PARIS
La Griffes Spécial Mutations Paris 2019
 - TRAJETS PARIS
Temps de trajet entre grandes gares parisiennes et les sites Paris
 - COUPURES
Cartes des mutations 2018
 - GUIDES
Première affectation
- Maps Section:** Five maps of France showing mutation locations for different categories:
 - Agents administratifs: AGENTS ADMINISTRATIFS Carte des mutations RANET 01F 2018
 - Agents techniques: AGENTS TECHNIQUES Carte des mutations IPMS 01F 2018
 - Contrôleurs: CONTROLIERS Carte des mutations PAFET 01F 2018
 - Géomètres: GEOMETRES 2018 Carte des mutations IPMS 01F
 - Inspecteurs: INSPECTEURS Carte des mutations IPMS 01F 2018

Mutations : tout savoir

Période de dépôt des demandes (via Sirhius demande de vœux) : les demandes de mutations sont établies entre le **20 décembre 2018 et le 24 janvier 2019** pour un mouvement qui prend effet au **1/09/2019**.
Pour les contrôleur.e.s stagiaires la date limite de dépôt est le : **1er février 2019**.
Le nombre de vœux est illimité.

Participent au mouvement national pour obtenir une mutation, les agent.e.s souhaitant changer :

- de département ou de direction,
- de résidence d'affectation nationale dans la même direction (ou d'arrondissement à Paris) *
- de mission/structure (FI, GEST, CONTL, Gestion des comptes publics..) à la même RAN *

* Sauf pour 14 directions préfiguratives.

Les cadres B pourront solliciter les missions/structures suivantes :

- Services de direction (actuels postes en direction).
- Gestion des comptes publics (emplois trésorerie mixtes, trésoreries SPL, trésorerie gestion hospitalière, trésorerie gestion OPHLM, paierie départementale, paierie régionale).
- Fiscalité personnelle (SIP, fiscalité immobilière, centre des Impôts fonciers, trésorerie amendes, relations publiques, pôle de contrôle des revenus et du patrimoine, SPF, services communs, SDE).
- Fiscalité professionnelle (SIE, PCE, PRS, BCR).
- Equipe de renfort (EDR).
- ALD (A la Disposition à la RAN et/ou au département).

Les cadres A pourront solliciter les missions/structures suivantes :

- Gestion fiscale (SIP, PRS, SIE, TP AMENDES, SDE).
- Gestion des comptes publics (emplois trésorerie mixtes, trésoreries SPL, trésorerie gestion hospitalière, trésorerie gestion OPHLM, paierie départementale, paierie régionale, recette des finances).
- Contrôle (BDV, ICE, pôle de contrôle des revenus et du patrimoine).
- Huissier.
- Chefs de postes comptables y compris SPF.
- Fiscalité Immobilière (FI, Brigade FI).
- Cadastre : CDIF, Pôle de topographie et de gestion cadastrale.
- Chef de contrôle des Hypothèques.
- Service de Direction.
- ALD.
- Equipe de renfort (EDR).
- BCR.
- Pôle d'évaluation domaniale.
- Pôle de gestion domaniale.
- Pôle juridictionnel judiciaire.

Les cadres C sont affectés par le mouvement national sur une Mission/Structures et peuvent solliciter les missions/structures suivantes :

- Gestion des comptes publics (emplois trésorerie mixtes, trésoreries SPL, trésorerie gestion hospitalière, trésorerie gestion OPHLM, paierie départementale, paierie régionale, postes en direction).
- Fiscalité : SIP, SIE, CDIF, SPF, trésorerie amendes, PRS, Relations publiques, services de direction, services communs, SDE.
- Equipe de renfort (EDR).
- ALD (A la disposition à la RAN ou au département).

PARIS : Postes en direction (cadres C)

Les postes en direction pour les cadres C peuvent être sollicités de 2 façons :

- Paris Gestion des Comptes Publics.
- Arrondissement (d'un service de direction) Fiscalité.

Réaumur, NDV, Paganini, Banque et St-Sulpice : Paris Gestion des Comptes Publics et 2ème Fiscalité.

St Sulpice : Paris Gestion des Comptes Publics et 6ème Fiscalité.

Londres : Paris Gestion des Comptes Publics et 8ème Fiscalité.

Agent.e.s concernés par une demande de mutation à titre obligatoire

Agent.e.s classés excellents suite aux listes d'aptitude C en B ou B en A, admissibles à l'examen professionnel de B en A ou au concours interne spécial de C en B.

Critères d'affectations liés à la situation des agentEs

En 2019, l'ancienneté prise en compte sera celle du critère de l'ancienneté administrative connue au 31/12/2018 bonifiée éventuellement à hauteur de 6 mois pour chaque enfant à charge.

L'ancienneté administrative ainsi calculée est pondérée par l'interclassement intégral des grades à l'intérieur de chacun des corps B et C, en fonction de l'indice nouveau majoré.

Règles de priorité hors départementalisation

- Hors DOM, 50 % des apports sur un département sont réservés aux prioritaires.
- Un agent pourra demander à bénéficier d'une priorité sur un département donné et, s'il le souhaite, il pourra également solliciter dans le cadre du même mouvement, une priorité sur une RAN (celle du domicile familial ou celle du lieu d'exercice de la profession du conjoint, Pacsé ou concubin) dans ce département en cochant une case spécifique.
- Si dans le cadre de la priorité, il peut obtenir la RAN souhaitée, il sera affecté sur cette RAN, sur une mission/structure, s'il demeure des postes vacants sur celle(s) que l'agent.e aura demandée(s) ou, le cas échéant, «à la disposition du directeur».
- Priorité aux agent.e.s handicapés.
- Priorité aux parents d'enfants atteints d'invalidité.
- Priorité pour rapprochement externe de conjoint, d'enfant(s), d'un soutien de famille.

Formulation des vœux

L'agent.e prioritaire sera invité à formuler tous les vœux pour convenance personnelle qu'elle ou qu'il souhaitera, et sera tenu de formuler un vœu prioritaire sur le département de la priorité. Elle ou il pourra, si elle ou il le souhaite, demander à bénéficier d'une priorité interne au département sur une RAN précise et sera tenu de formuler au moins un vœu sur cette RAN (tous les vœux si elle ou il souhaite augmenter ses chances).

Cadres C depuis 2016

Depuis 2016 les cadres C stagiaires sont bloqués 3 ans à la RAN, ramené à 1 an. S'ils remplissent les conditions, ils peuvent bénéficier d'un rapprochement externe : Département /sans résidence/ rapprochement et l'ensemble des postes sur la RAN du rapprochement interne (domicile). Cela concerne également ceux affectés au 1/10/2018.

Gestion des suppressions d'emplois au niveau local

Les agent.e.s dont l'emploi est supprimé conservent leur affectation nationale (DIRECTION - RAN - missions / STRUCTURE).

Les agentEs bénéficient du maintien sur leur résidence locale.

L'agent.e devra souscrire une demande de mutation au plan local (CAPL), elle ou il ne peut que solliciter des services relevant de la mission/structure détenue au plan national. L'agent.e concerné.e est celle ou celui qui a la plus faible ancienneté administrative (non bonifiée).

A défaut de poste vacant sur un des services demandés au sein de la résidence l'agent.e qui y serait maintenu, sera affecté.e par la CAPL ALD Mission/ structure. Ainsi l'agent.e dont l'emploi est supprimé devra être identifié.e, elle ou il gardera une priorité absolue sur un poste qui se trouverait vacant au sein de son service, par contre elle ou il n'aura pas de priorité pour obtenir un poste sur un autre service dépendant de la même mission.

A noter qu'en cas de suppression d'emploi, aucun agent.e A (sous réserve de certaines exceptions), B ou C n'aura à souscrire de demande de mutation au plan national.

Cadre C techniques

Ils peuvent demander missions/structures suivantes : GARCO, ASCO, veilleur de nuit et chauffeur.

Bonification pour ancienneté de la demande prioritaire

Depuis le 1er septembre 2016, une bonification fictive d'ancienneté est accordée à l'agent.e renouvelant une demande de rapprochement pour rejoindre le département objet du rapprochement.

Elle a pour effet de valoriser l'ancienneté administrative retenue pour le classement du vœu prioritaire. Elle a démarré dès le mouvement 2015.

Cette bonification d'ancienneté sera appliquée lors du renouvellement de la demande prioritaire sur le département sur lequel la priorité est demandée et uniquement celui-ci. Elle sera égale à 1 an par année consécutive.

Les réorganisations de services au sein d'une même commune

Règles RH régissant les restructurations de services

En cas de réorganisation administrative avec transfert d'emplois au sein d'une direction, le titulaire de l'emploi transféré peut bénéficier de la priorité pour suivre son emploi.

Le directeur établit la liste (appelée «périmètre») des agent.e.s qui peuvent bénéficier de cette priorité pour suivre le ou les emplois transférés.

Pour figurer dans ce périmètre, les agent.e.s concerné.e.s doivent réunir 3 conditions :

- Être affecté.e.s sur la résidence d'affectation nationale, la mission/structure concernée par la réforme.
- Être affecté.e.s sur le ou les services concernés par la réforme.
- Exercer tout ou partie des missions transférées.

Chaque agent.e du périmètre bénéficie de la priorité pour suivre l'emploi transféré. Elle ou Il doit faire valoir celle-ci en formulant une demande de mutation dans le cadre du mouvement, national ou local, de sa catégorie en indiquant «priorité sur le poste».

Affectation Paris intra-muros : n'oubliez pas la DSFP APHP (20ème - Hôpital Tenon)

Affectation nationale DSFP APHP		
A	B	C
Paris Direction	Paris Direction	Paris Gestion des Comptes Publics

Demandes liées

Attention pour 2019 les demandes liées seront limitées à 5 départements.

Tout.e agent.e A, B et C peut lier sa demande avec tout.e autre agent.e jusqu'au grade d'IP. Le fait de lier sa demande à celle d'un.e autre agent.e ne conduira pas à l'attribution d'une priorité.

L'ordre des vœux liés doit être rigoureusement identique dans les deux demandes.

C'est l'arrivée de l'agent.e la ou le plus jeune administrativement sur une direction, voire une résidence, qui conditionnera la mutation du plus ancien.ne. Dans le cas où les deux demandes ne pourront pas être satisfaites, aucun des deux agent.e.s ne sera muté.

Dans les cas de demandes liées au département sans résidence :

- les cadres A pourront être affectés en tant qu'ALD, EDR ou huissier,
- les cadres B et C pourront être affectés ALD ou EDR.

DELAI DE SEJOUR

Un délai de 2 ans entre deux mutations (nationales ou locales) pour tous les agent.e.s titulaires de catégorie A, B et C sera désormais la norme. Il s'appliquera pour tout.e agent.e ayant obtenu une mutation au mouvement général du 1er septembre 2018, ils ne pourront donc pas participer au mouvement de mutation 2019 !

Un mouvement spécifique sur postes (le plus souvent restés vacants à la suite du mouvement et peu attractifs) pour les grades B et C aura lieu pour une prise de poste au 1/03/2020.

Cas particuliers

- Certains sites/services ne sont pas dans l'arrondissement affiché (NB).
- Les services de direction (DIR) de la DRFiP sont situés sur 7 sites (* cf. pages suivantes), et on ne peut pas demander une division particulière au niveau national malgré la revendication de Solidaires Finances Publiques.

FLASH INFOS

Depuis de nombreux groupes de travail Solidaires finances publiques a rappelé son revendicatif en termes de délai de séjour à savoir un délai de 1 an maximum entre 2 mutations.

L'administration a consenti à faire un petit pas en acceptant de réduire le délai de séjour suite à promotion de C en B de 3 ans à 2 ans, ceci concernera les agent.e.s promu.e.s de C en B (par LA ou CIS) à partir du 1er septembre 2019.

L'administration a même modifié son projet concernant les contrôleur.e.s stagiaires contrairement à ce qui était prévu, l'année de scolarité comptera dans le décompte du délai de 3 ans. Le Directeur Général a annoncé dans un courrier que cette mesure s'appliquera aux stagiaires qui entreront en formation à compter du 1er octobre 2019.

Equipe Départementale de Renfort (EDR)

Depuis 2015, l'affectation des EDR se fait en 2 phases.

Phase locale : un appel de candidature à l'ensemble des agent.e.s de la direction est effectué par la DRFiP courant décembre. A l'issue de cet appel un vivier EDR est constitué. Les agent.e.s retenu.e.s dans le vivier devront rédiger une demande d'affectation nationale en sollicitant en première ligne cette affectation à titre prioritaire (DRFiP PARIS SANS RESIDENCE EDR).

Phase nationale : les postes non pourvus à l'issue de la phase locale sont proposés au titre des affectations nationales à l'ensemble des agents (1ères affectations ou agent.e.s d'autres départements).

A Paris, Solidaires Finances Publiques revendique un zonage pour l'EDR et la prise en compte des contraintes de transport et familiales.

DÉPARTEMENTALISATION

14 directions préfiguratrices

Suite à la décision unilatérale du Directeur Général, les engagements pris lors de la fusion ont été mis aux oubliettes. Ainsi à compter du mouvement de mutation 2020, l'affectation se fera au département.

En lieu et place d'une affectation nationale «Direction/RAN/Mission/Structure», les agent.e.s seront désormais affectés au département y compris suppression du zonage pour le Nord, Paris (exit 754 755 756 757 758 B21), les Hauts-de-Seine et les Bouches-du-Rhône limitant ainsi les choix géographiques et le choix d'un métier. C'est en local que les agent.e.s seront affectés sur une commune et sur un poste.

Il ne sera pas possible d'annuler sa mutation nationale si l'affectation locale ne correspond pas au souhait géographique ou fonctionnel de l'agent.e.

Les modalités d'affectation sont définies de façon à permettre au directeur de pourvoir notamment les postes non attractifs et vacants de façon récurrente, essentiellement par les agent.e.s arrivant de l'extérieur. Les collègues déjà en poste dans le département bénéficieront d'une priorité par rapport à ceux arrivant de l'extérieur (priorité «interne»). Demain, une mutation nationale, c'est une forte probabilité d'être affecté localement en dehors des aspirations des agents.

Au titre du mouvement 2019, 14 départements et directions seront préfigurateurs : l'Ain, l'Aube, les Bouches-du-Rhône, la Corrèze, la Gironde, l'Hérault, la Loire, le Morbihan, le Pas-de-Calais, le Tarn, les Hauts-de-Seine, ainsi quela Direction du Contrôle Fiscal (DIRCOFI) Centre-Ouest, la Direction des Services Informatiques(DISI) Est et la Direction nationale de vérification des situations fiscales (DNVSF).

Groupe de travail «mutations» ANNONCES 2019

Pour la catégorie C :

Les agent.e.s recruté.es en octobre 2016 pourront participer au mouvement général du 1er septembre 2019.

Les agent.e.s recruté.es au 1er octobre 2018 pourront participer au mouvement général du 1er septembre 2019 à condition d'être en situation de rapprochement.

Pour la catégorie A :

La promotion 2017/2018 pourra participer au mouvement général du 1er septembre 2019 à condition d'être en situation de rapprochement.

FIN DU PURGATOIRE

Les agent.e.s C affecté.e.s en juin 2016 et octobre 2016 pourront effectuer leur première demande de mutation au titre du mouvement national 2019 peu importe leur situation familiale (soit l'arrondissement définitif d'affectation, soit tout autre choix (département, RAN, arrondissement sur Paris).

Mutations nationales

Date limite d'envoi
24 janvier 2019

Comment rédiger
sa demande dans Sirhius

Voici quelques informations pour remplir votre demande de mutation au niveau national (postes Paris) Vous ferez ultérieurement une fiche de vœu pour votre affectation au plan local.

Site	Services	Affectation nationale DRFiP IDF Paris			
		A	B	C	
754 1er St-Hyacinthe 6 rue St Hyacinthe 75001	BDV Centre	Sans Resid Contrôle			
	SDE (Enregistrement)	1er Gestion Fiscale	1er FiPer	1er Fiscalité	
754 2ème Banque (*) 11/13 rue de la Banque 75002	SIE 1er	1er Gestion Fiscale	1er FiPro	1er Fiscalité	
	SIE 2ème	2ème Gestion Fiscale	2ème FiPro	2ème Fiscalité	
	SIP 1er/2ème	2ème Gestion Fiscale	2ème FiPer	2ème Fiscalité	
	PCE 1er	1er Contrôle	1er FiPro		
	PCE 2ème	2ème Contrôle	2ème FiPro		
	Pôle gestion fiscale	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	
	Pôle Juridictionnel Judiciaire	Paris Pole Juridictionnel Judiciaire			
754 2ème Réaumur (*) 94 rue de Réaumur 75002	Pôle Pilotage Ressources (RH- Pilotage - Comm)	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	2ème Fiscalité
	Pôle Secteur Local : Recettes Région et autres Ets Pôle Etat : Recettes non fiscales (GRPD, RTPD) DAEE Comptabilité Services Financiers	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	2ème Fiscalité
	Huissiers	Sans Résidence Huissier			
	Contrôle budgétaire régional	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	2ème Fiscalité
	Pôle Pilotage Ressources (Budget Immo Logist)	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	2ème Fiscalité
754 2ème Notre Dame des Victoires (*) 16 rue ND des Victoires 75002	Dépenses Etat Pensions Paye CSP SFACT Dépenses Visas Dépenses règlement	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	2ème Fiscalité
	Missions Foncières	Paris Dir	Paris Dir		
	France Domaine	Paris Dir Paris Evaluation Domaine	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics	2ème Fiscalité

Comment rédiger sa demande dans Sirhius

754	Services	Affectation nationale DRFiP IDF Paris		
		A	B	C
3ème/4ème Michel le Comte 10 rue Michel Le Comte 75003 758	SIE 4ème	4ème Gestion Fiscale	4ème FiPro	4ème Fiscalité
	SIE 3ème	3ème Gestion Fiscale	3ème FiPro	3ème Fiscalité
	SIP 3ème/4ème	3ème Gestion Fiscale	3ème FiPer	3ème Fiscalité
	PCE 4ème	4ème Contrôle	4ème FiPro	
	Services Communs		3ème FiPer	3ème Fiscalité
5ème Geoffroy St Hilaire 18/22 rue Geoffroy St Hilaire 75005	SIP 5ème	5ème Gestion Fiscale	5ème FiPer	5ème Fiscalité
	SIE 5ème	5ème Gestion Fiscale	5ème FiPro	5ème Fiscalité
	PCE 5ème	5ème Contrôle	5ème FiPro	
	BDV Sud	Sans Resid Contrôle		
	PCRP 5ème-14ème	5ème CDI-FI 5ème Contrôle	5ème FiPer	
	Services Communs			5ème Fiscalité
6ème St Sulpice (*) 9 place St Sulpice 75006 754	SIP 6ème	6ème Gestion Fiscale	6ème FiPer	6ème Fiscalité
	SIE 6ème	6ème Gestion Fiscale	6ème FiPro	6ème Fiscalité
	PCE 6ème	6ème Contrôle	6ème FiPro	
	BCR Sud	Paris BCR	Paris FiPro	
	BCFI	Sans Résidence CDI-FI		
	BPR Ouest	Gestion Contrôle		
		Sans résidence CDI-FI		
	BDV Sud	Sans Resid Contrôle		
	Pôle gestion fiscale Pôle Contrôle fiscal	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics 754 6ème Fiscalité
	PCRP 6ème-13ème	6ème CDI-FI 6ème Contrôle	6ème FiPer	
	SDE (Enregistrement)	6ème Gestion Fiscale	6ème FiPer	6ème Fiscalité
Commissions	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics 2ème Fiscalité	
7ème St Sulpice 9 place St Sulpice 75006 757 NB : les services du 7ème sont situés dans le 6ème.	SIP 7ème	7ème Gestion Fiscale	7ème FiPer	7ème Fiscalité
	SIE 7ème	7ème Gestion Fiscale	7ème FiPro	7ème Fiscalité
	PCRP 7ème	7ème Contrôle 7ème CDI-FI	7ème FiPer	
	PCE 7ème	7ème Contrôle	7ème FiPro	
	BCR Ouest	Paris BCR	Paris FiPro	
	BDV Ouest	Sans Resid Contrôle		
	Services Communs		7ème FiPer	7ème Fiscalité

(*) = sites de direction

Comment rédiger sa demande dans Sirhius

Site	Services	Affectation nationale DRFiP IDF Paris		
		A	B	C
756 8ème Londres (*) 5 rue de Londres 75009 NB : les services du 8ème sont situés dans le 9ème.	SIE 8ème	8ème Gestion Fiscale	8ème FiPro	8ème Fiscalité
	SIP 8ème	8ème Gestion Fiscale	8ème FiPer	8ème Fiscalité
	PRS Parisien 1	8ème Gestion Fiscale	8ème FiPro	8ème Fiscalité
	PCRP 8ème	8ème CDI-FI 8ème Contrôle	8ème FiPer	8ème Fiscalité
	SDE (Enregistrement)	8ème Gestion Fiscale	8ème FiPer	8ème Fiscalité
	Pôle gestion fiscale Pôle contrôle fiscal	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics 754 8ème Fiscalité
	PCE 8ème	8ème Contrôle	8ème FiPro	
	BFPP	Sans Résidence CDI-FI		
	Services Communs		8ème FiPer	8ème Fiscalité
754 9ème Uzès 9 rue d'Uzès 75002 NB : les services du 9ème sont situés dans le 2ème.	PCE 9ème	9ème Contrôle	9ème FiPro	
	SIP 9ème	9ème Gestion Fiscale	9ème FiPer	9ème Fiscalité
	SIE 9ème	9ème Gestion Fiscale	9ème FiPro	9ème Fiscalité
	BCR Centre	Paris BCR	Paris FiPro	
	PCRP Centre	9ème CDI-FI 9ème Contrôle	9ème FiPer	9ème Fiscalité
	Services Communs		9ème FiPer	9ème Fiscalité
	758 PRS DNVSF	2ème Gestion Fiscale	2ème Fipro	2ème Fiscalité
754 10ème Paradis 5 cité Paradis 75010	SIP 10ème	10ème Gestion Fiscale	10ème FiPer	10ème Fiscalité
	SIE 10ème	10ème Gestion Fiscale	10ème FiPro	10ème Fiscalité
	PCE 10ème	10ème Contrôle	10ème Fipro	
755 11ème Godefroy Cavaignac 39/41 rue G Cavaignac 75011	SIE 11ème	11ème Gestion Fiscale	11ème FiPro	11ème Fiscalité
	SIP11ème	11ème Gestion Fiscale	11ème FiPer	11ème Fiscalité
	PCE 11ème	11ème Contrôle	11ème FiPro	
	PCRP 11 - 12ème	11ème CDI-FI	11ème FiPer	
11ème Jules Vallès 19 Rue Jules Vallès 75011 755	TP Amendes Transports	11ème Gestion fiscale	11ème FiPer	11ème Fiscalité

(*) = sites de direction

Comment rédiger sa demande dans Sirhius

Site	Services	Affectation nationale DRFiP IDF Paris		
		A	B	C
755 12ème Meuniers 27b rue des Meuniers 75012	SIP 12ème	12ème Gestion Fiscale	12ème FiPer	12ème Fiscalité
	SIE 12ème	12ème Gestion Fiscale	12ème FiPro	12ème Fiscalité
	PCE 12ème	12ème Contrôle	12ème FiPro	
	PCR 11 - 12ème	12ème CDI-FI	12ème FiPer	
758 13ème Tolbiac 101 rue de Tolbiac 75013	SIP 13ème	13ème Gestion Fiscale	13ème FiPer	13ème Fiscalité
	SIE 13ème	13ème Gestion Fiscale	13ème FiPro	13ème Fiscalité
	PCE 13ème	13ème Contrôle	13ème FiPro	
	PCR 6ème -13ème	13ème CDI-FI 13ème Contrôle	13ème FiPer	
	BDV Sud	Sans Resid Contrôle		
	Services Communs			13ème Fiscalité
	PRS Parisien 2	13ème Gestion Fiscale	13ème FiPro	13ème Fiscalité
754 13ème Bédier (*) 5 avenue de la Porte d'Ivry 75013	Services de la Dépense SFACT Ville de Paris	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics
758 14ème Moulin Vert 29 rue du Moulin Vert 75014	SIE 14ème	14ème Gestion Fiscale	14ème FiPro	14ème Fiscalité
	SIP 14ème	14ème Gestion Fiscale	14ème FiPer	14ème Fiscalité
	PCE 14ème	14ème Contrôle	14ème FiPro	
	PCR 5ème-14ème	14ème CDI-FI 14ème Contrôle	14ème FiPer	
	Services Communs			14ème Fiscalité
754 14ème Bénard 26 rue Bénard TPCS déménagement en 2019 137 rue de l'Abbe Groult 75015	TP EPL	Paris Gestion Comptes Publics	Paris Gestion Comptes Publics	Paris Gestion Comptes Publics
	TP CHS	Paris Gestion Comptes publics	Paris Gestion Comptes Publics	Paris Gestion Comptes Publics
757 15ème Abbé Groult 137 rue de l'Abbé Groult 75015	SIP 15ème	15ème Gestion Fiscale	15ème FiPer	15ème Fiscalité
	PCR 15ème	15ème Contrôle 15ème CDI-FI	15ème FiPer	

(*) = sites de direction

Comment rédiger sa demande dans Sirhius

Site	Services	Affectation nationale DRFiP IDF Paris		
		A	B	C
757 15ème Beuret 13/15 rue du Gal Beuret 75015	SIP 15ème	15ème Gestion Fiscale	15ème FiPer	15ème Fiscalité
	SIE 15ème	15ème Gestion Fiscale	15ème FiPro	15ème Fiscalité
	PCR 15ème	15ème Contrôle 15ème CDI-FI	15ème FiPer	
	PCE 15ème	15ème Contrôle	15ème FiPro	
	BDV Ouest	Sans Resid Contrôle		
	Services Communs		15ème FiPer	15ème Fiscalité
757 16ème Sand 12 rue George Sand 75016	SIP 16ème	16ème Gestion Fiscale	16ème FiPer	16ème Fiscalité
	SIE 16ème	16ème Gestion Fiscale	16ème FiPro	16ème Fiscalité
	PCE 16ème	16ème Contrôle	16ème FiPro	
	PCR 16ème	16ème Contrôle 16ème CDI-FI	16ème FiPer	
	BDV Ouest	Sans Resid Contrôle		
	Services Communs		16ème FiPer	16ème Fiscalité
757 16ème Malakoff 146 av de Malakoff 75016	SIP 16ème	16ème Gestion Fiscale	16ème FiPer	16ème Fiscalité
	SIE 16ème	16ème Gestion Fiscale	16ème FiPro	16ème Fiscalité
	PCR 16ème	16ème Contrôle 16ème CDI-FI	16ème FiPer	
	PCE 16ème	16ème Contrôle	16ème FiPro	
	Services Communs		16ème FiPer	16ème Fiscalité
	BDV Ouest	Sans Resid Contrôle		
756 17ème Reims 6A bd de Reims 75017	SIP 17ème	17ème Gestion Fiscale	17ème FiPer	17ème Fiscalité
	SIE 17ème	17ème Gestion Fiscale	17ème FiPro	17ème Fiscalité
	PCE 17ème	17ème Contrôle	17ème FiPro	
	PCR 17ème	17ème CDI-FI 17ème Contrôle	17ème FiPer	17ème Fiscalité
	Services Communs		17ème FiPer	17ème Fiscalité
756 17ème St-Petersbourg 32 rue St Petersburg 75008	SIP 17ème	17ème Gestion Fiscale	17ème FiPer	17ème Fiscalité
	PCR 17ème	17ème Contrôle 17ème CDI-FI	17ème FiPer	17ème Fiscalité
	BFPP	Sans Résidence CDI-FI		

Site	Services	Affectation nationale DRFiP IDF Paris		
		A	B	C
756 18ème Grandes Carrières 61 rue Eugène Carrière 75018	SIP 18ème	18ème Gestion Fiscale	18ème FiPer	18ème Fiscalité
	SIE 18ème	18ème Gestion Fiscale	18ème FiPro	18ème Fiscalité
	PCE 18ème	18ème Contrôle	18ème FiPro	
	PCR 18-19-20	18ème CDI-FI 18ème Contrôle	18ème FiPer	18ème Fiscalité
	Services Communs		18ème FiPer	18ème Fiscalité
756 18ème Boucruy 4 rue Boucruy 75018	SIE 18ème	18ème Gestion Fiscale	18ème FiPro	18ème Fiscalité
	PCE 18ème	18ème Contrôle	18ème FiPro	
	SIP 18ème	18ème Gestion Fiscale	18ème FiPer	18ème Fiscalité
	Services Communs		18ème FiPer	18ème Fiscalité
755 19ème Argonne (*) 17 place de l'Argonne 75019	SIP 19ème	19ème Gestion Fiscale	19ème FiPer	19ème Fiscalité
	SIE 19ème	19ème Gestion Fiscale	19ème FiPro	19ème Fiscalité
	PCE 19ème	19ème Contrôle	19ème FiPro	
	PCR 18-19-20	19ème CDI-FI 19ème Contrôle	19ème FiPer	
	BDV Est	Sans Resid Contrôle		
	756 BCR Nord	Paris BCR	Paris FiPro	
	756 BDV Nord	Sans Resid Contrôle		
	754 SDA (Audit)	Paris Dir	Paris Dir	
	758 PRS DNVSF	19ème Gestion fiscale	19ème FiPro	19ème Fiscalité
	Services communs			19ème Fiscalité
755 20ème Paganini (*) 6 rue Paganini 75020	SIP 20ème	20ème Gestion Fiscale	20ème FiPer	20ème Fiscalité
	SIE 20ème	20ème Gestion Fiscale	20ème FiPro	20ème Fiscalité
	PCE 20ème	20ème Contrôle	20ème FiPro	
	PCR 18-19-20	20ème CDI-FI 20ème Contrôle	20ème FiPer	
	BDV Est	Sans Resid Contrôle		
	BCR Est	Paris BCR	Paris FiPro	
	CDIF 1		20ème FiPer	20ème Fiscalité
	757 CDIF 2		20ème FiPer	20ème Fiscalité
	757 PELP		20ème FiPer	20ème Fiscalité
	754 Div Foncière	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics 20ème Fiscalité 755
	754 Formation Professionnelle	Paris Dir	Paris Dir	Paris Gestion Comptes Publics 2ème Fiscalité
	B21 SPF	Paris Hyp	Paris FiPer	Paris Fiscalité
	Services communs		20ème FiPer	20ème Fiscalité
755 20ème Paganini 15 rue Maryse Hilsz 75020	TP Amendes 2	20ème Gestion Fiscale	20 Fiscalité perso	20ème Fiscalité
	TP Amendes 1	20ème Gestion Fiscale	20 Fiscalité Perso	20ème Fiscalité
	754 TP CAS	Paris Gestion Comptes publics	Paris Gestion Comptes Publics	Paris Gestion Comptes Publics

(*) = sites de direction



A la date de parution de ce journal, nous n'avons toujours pas les dates des différents projets de mutation.

Dès que nous en aurons connaissance nous les publierons sur notre site :

www.solidairesfinancespubliques.org



L'équipe en CAP : Les élu.e.s

Cadre A

Sylvie CRANSAC	01.40.46.65.44
Christian COMPAGNAT	01.49.23.26.68
Magalie POUGET	01.53.27.46.41
Jean-Jacques WOJCIEKOWSKI	01.40.46.63.93

Cadre B

Jean Marc GAYRAUD	06.83.17.34.36
Anne BOUTET	06.77.73.32.34
Annie DAFIT	01.40.46.63.22
Stefano PELUSO	06.84.00.60.21
Philippe RIBES	01.44.30.50.33
Catherine HEROLD	01.40.46.68.66

Cadre C

Sandrine ROSSET	06.50.88.31.09
Christophe BREYSACHER	01.40.46.63.26
Arnaud KIROUAC	06.43.10.30.05
Ramdam BENSAID	01.44.74.25.98

Les expert.e.s

Patricia PINAULT	01.44.74.26.16	Ronan LE DIGARCHER	EDR	Marie Dominique STANISLAWSKI	01.53.27.46.41
Stéphane CIPOLLONE	01.40.46.68.98	Catherine ARCOS	01.44.19.55.30	Nicolas CHAMBON	
Yannick DESNEUX	06.71.07.37.40	Michel JEAN JACQUES	01.40.52.50.18	Hélène COUJOU	01.40.46.65.59
Isabelle LARDEAU	01.40.52.50.78	Catherine DULONG	01.53.27.46.21	Dominique CRASPAIL	01.53.27.43.81

Solidaires Finances Publiques organise
des permanences mutations sur tous les sites
pour vous conseiller dans la rédaction de votre demande de mutation.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer

**Vous pouvez également contacter votre correspondant.e
ou nous écrire à paris@solidairesfinancespubliques.org**

**Consultez également le site solidairesfinancespubliques.org
et retrouvez l'Unité Spécial Mutations**